

Publics destinataires :

Equipes, encadrants, responsables des organismes gestionnaires

Elaborer un projet d'établissement ou de service dans le nouveau contexte médico-social

Contexte :

Dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002, le projet d'établissement ou de service constitue un support incontournable pour les structures sociales et médico-sociales. Il redéfinit le sens de leurs interventions ; il participe à la lisibilité de l'offre pour les utilisateurs, pour le pilotage de la structure et la mobilisation des équipes.

L'élaboration ou la révision d'un projet d'établissement doit s'appuyer sur une interrogation dynamique des paramètres fondamentaux du projet (missions, population accueillie, service rendu, partenaires...).

Le CREAI propose une formation permettant d'élaborer et de rédiger un projet d'établissement ou de service qui soit un véritable outil de référence et de communication pour les professionnels tout en respectant le cadre juridique et en tenant compte de la recommandation de bonnes pratiques de l'ANESM sur les projets d'établissement.

Objectifs :

- Organiser une démarche d'élaboration du projet d'établissement en articulant pilotage de la direction et implication des équipes.
- Appréhender les différentes dimensions du projet d'établissement/de service
- Connaître et mettre en œuvre la méthodologie d'élaboration et de rédaction d'un projet d'établissement
- Définir les orientations du projet d'établissement à 5 ans et construire un plan d'actions

Contenu :

- La mise en œuvre d'une démarche d'élaboration du projet d'établissement
 - ❖ Constitution d'une instance de pilotage et d'animation du projet
 - ❖ Modalités d'implication des professionnels
- La fonction du projet d'établissement et mise en perspective avec les réglementations en vigueur
 - ❖ Fondements, définition et caractéristiques
 - ❖ Références et notions clés issues des politiques sociales depuis la loi 2002-2 à aujourd'hui
- L'élaboration du projet d'établissement
 - ❖ La méthodologie d'élaboration (les phases d'élaboration)
 - ❖ La recommandation de bonnes pratiques de l'ANESM
 - ❖ Les dimensions du projet d'établissement
 - ❖ La sélection des axes de progrès et l'évaluation du projet
- La rédaction du projet d'établissement
 - ❖ Les consignes de rédaction
 - ❖ La structuration du projet d'établissement (le plan)
- Concevoir un dispositif de suivi et d'évaluation du projet d'établissement

Modalités :

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Analyse collective du projet d'établissement existant ou autres documents institutionnels
- Mise en place d'une méthodologie de travail pour produire le projet d'établissement

Organisation :

Durée : 3 à 5 jours

Intervenant : un conseiller technique du CREAI